

Nanosciences et nanotechnologies: un plan d'action pour l'Europe 2005-2009

2006/2004(INI) - 20/06/2006

La commission a adopté le rapport d'initiative rédigé par Miloslav RANSDORF (GUE/NGL, CZ) saluant la communication de la Commission sur les nanosciences et les nanotechnologies: un plan d'action pour l'Europe 2005-2009. Les députés reconnaissent que les nanotechnologies peuvent répondre aux besoins des citoyens (santé publique, énergie, transport, développement durable, etc.) et contribuer aux objectifs de compétitivité et de développement durable de l'Union et se félicitent de la «stratégie clairement ciblée» proposée dans le document de la Commission.

Le rapport souligne la nécessité d'accroître les investissements publics de R&D et affirme que l'Europe a besoin d'un système d'infrastructures de R&D de rang mondial si l'on veut que l'UE reste compétitive dans le domaine des nanosciences. L'UE doit également clarifier l'environnement juridique et le climat pour les entreprises de ce secteur et créer un système de contrôle des brevets relatifs aux nanosciences et aux nanotechnologies, régi par l'Office européen des brevets. De plus, les députés affirment qu'une approche éthique est essentielle pour gagner la confiance de l'opinion publique. Ils saluent donc la décision de procéder à des examens des questions telles que les interventions non thérapeutiques sur le corps humain et les liens entre les nanosciences et des nanotechnologies et la vie privée; mais demande que ces examens soient rendus publics. Ils soutiennent également la création de comités d'éthique qui, en fournissant des avis scientifiques indépendants, contribueront à une bonne information du public et à la création d'un climat de confiance sur les risques éventuels et les avantages liés à l'exploitation des découvertes dans le domaine des nanotechnologies.

Le rapport rappelle que toutes les applications et utilisations des nanosciences et des nanotechnologies doivent respecter le niveau élevé de protection de la santé humaine, des consommateurs, des travailleurs et de l'environnement prescrit par l'Union européenne et insiste sur la nécessité de codifier les nanomatériaux. Enfin, la commission souligne l'importance que revêt la coopération internationale dans le domaine des nanosciences et des nanotechnologies et invite la Commission à intensifier encore les excellentes relations conduites en particulier avec les scientifiques russes et à étudier «les possibilités et les limites» d'une coopération dans ce domaine avec les États-Unis, le Japon, la Chine et l'Inde.